

AFFIRMATION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

En tant qu'expert-comptable, nous avons effectué les étapes de présentation des comptes annuels de l'entreprise

10 HOURS PER WEEK
250 CHEMINS DES OLIVIERS
34560 MONTBAZIN

relatif à l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'ordre des experts-comptables applicable à la présentation de présentation des comptes annuels.

Sur la base de nos observations, nous n'avons pas relevé d'erreurs relevant en cause la cohérence et la fidélité des comptes annuels dans leur ensemble, tels qu'ils sont présentés ci-dessous.

10 HOURS PER WEEK

Les comptes annuels ci-joint se caractérisent par les données suivantes :

250 CHEMINS DES OLIVIERS
- Toute entreprise de construction et de vente d'éléments de construction
- Résultat net commun

34560 MONTBAZIN

Exercice du **01/10/2023** au **30/09/2024**

Inès LUGEZ
COLLABORATRICE COMPTABLE

Le bilan est conforme à l'affranchissement

Expert On Demand

Parc Club du Moulin à Vent
69693 Venissieux Cedex

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

10 HOURS PER WEEK
250 CHEMINS DES OLIVIERS
34560 MONTBAZIN

relatifs à l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	12 734 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	26 674 Euros
- Résultat net comptable,	19 588 Euros

Fait à MONTPELLIER
Le 17/12/2024

Inès LUGEZ
COLLABORATRICE COMPTABLE

Mor TINE
EXPERT-COMPTABLE

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 BREVETS, LICENCES, LOGICIELS	2 773	2 773		
28050000 AMORTISSEMENTS IMMO INCORPO	2 773	2 773		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21830000 MAT BUREAU ET INFORMATIQUE	3 691	3 691		
28183000 AMORT MAT BUREAU ET INFO	3 691	3 691		
Total II				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	3 757		3 757	
41100000 CLIENTS	444		444	
41810000 CLIENTS - FAE	3 313		3 313	
AUTRES CREANCES	201	23	178	785.07
44566200 TVA DEDUCTIBLE	43	23	20	89.34
46710000 URSSAF	158		158	
DISPONIBILITES	8 539	47	8 492	NS
51210000 CREDIT AGRICOLE	6 603	47	6 556	NS
51230000 REVOLUT	1 527		1 527	
51240000 REVOLUT EN DOLLAR USD	409		409	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	236		236	
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	236		236	
Total IV				
Total III	12 734	70	12 664	NS
TOTAL GENERAL	12 734	70	12 664	NS

*Accts
cette fois confiée à l'aynal*

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2024 12	30/09/2023 12	Euros	%
CAPITAL	8 000	8 000		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	8 000	8 000		
REPORT A NOUVEAU	40 764	42 307	1 544	3.65
11900000 REPORT À NOUVEAU	40 764	42 307	1 544	3.65
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	19 588	1 544	18 044	NS
Total I	13 176	32 764	19 588	59.78
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	20 815	31 952	11 137	34.86
45500000 C/C ASSOCIÉ MARCEL MAROUANI	20 703	28 324	7 621	26.91
45510000 C/C ELIETTE TANDA	112	3 628	3 516	96.92
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	277		277	
40100000 FOURNISSEURS	277		277	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 818	881	3 937	446.72
44400000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	3 457	273	3 184	NS
44551000 TVA A PAYER	418		418	
44571200 TVA COLLECTEE 20%	74		74	
44587000 TVA SUR FAE	548		548	
44860000 ETATS - CHARGES A PAYER	321	608	287	47.23
Total IV	25 910	32 833	6 924	21.09
TOTAL GENERAL	12 734	70	12 664	NS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	26 674		26 674	
70620000 PRESTATION DE SERVICE - 20%	24 313		24 313	
70680000 PRESTATIONS DE SERVICE EXO	2 361		2 361	
Chiffre d'affaires NET	26 674		26 674	
AUTRES PRODUITS	8		8	
75800000 PRODUITS GESTION COURANTE	8		8	
Total des Produits d'exploitation	26 682		26 682	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	3 067	664	2 403	362.02
60630000 PETIT MATERIEL	29		29	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5		5	
61100000 SOUS TRAITANCE - AV FRAIS	989		989	
61350000 LOCATION MOBILIERES	358	1	357	NS
61610000 MMA PRO PME SERVICES ADMIN		143	143	100.00
62260000 HONORAIRES COMPTABLE	945		945	
62270000 FRAIS D'ACTES	286	340	54	15.89
62570000 FRAIS RECEPTION	165		165	
62610000 FRAIS POSTAUX	6		6	
62620000 FRAIS TELECOM	8		8	
62700000 FRAIS BANCAIRES	272	180	92	50.91
62781000 FRAIS PAYPAL	4		4	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	524	801	277	34.59
63512000 CFE	524	801	277	34.59
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		148	148	100.00
68112000 DAP IMMOBILISATIONS CORPORELS		148	148	100.00
AUTRES CHARGES	2		2	
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	2		2	
Total des Charges d'exploitation	3 592	1 613	1 979	122.72
Résultat d'exploitation	23 090	1 613	24 703	NS
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	1	1	0	46.32
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION	1	1	0	46.32
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE	1		1	
76600000 PRODUIT DE CHANGE	1		1	
Total des Produits financiers	2	1	1	142.11
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	48		48	
66600000 PERTE DE CHANGE	48		48	
Total des Charges financières	48		48	
Résultat financier	45	1	46	NS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Résultat courant avant impôts	23 045	1 612	24 656	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION 77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS		6 111	6 111	100.00-
Total des Produits exceptionnels		6 111	6 111	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION 67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 682	2 682	100.00-
Total des Charges exceptionnelles		2 682	2 682	100.00-
Résultat exceptionnel		3 429	3 429	100.00-
IMPOTS SUR LES BENEFICES 69510000 IS A PAYER	3 457	273	3 184	NS
Total des produits	26 684	6 112	20 573	336.63
Total des charges	7 097	4 568	2 529	55.36
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	19 588	1 544	18 044	NS

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2024 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2023 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	26 674	100.00			26 674	
PRODUCTION VENDUE	26 674	100.00			26 674	
70620000 PRESTATION DE SERVICE - 20%	24 313	91.15			24 313	
70680000 PRESTATIONS DE SERVICE EXO	2 361	8.85			2 361	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	26 674	100.00			26 674	
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	26 674	100.00			26 674	
MARGE BRUTE GLOBALE	26 674	100.00			26 674	
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	3 067	11.50	664		2 403	362.02
60630000 PETIT MATERIEL	29	0.11			29	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5	0.02			5	
61100000 SOUS TRAITANCE - AV FRAIS	989	3.71			989	
61350000 LOCATION MOBILIERES	358	1.34	1		357	NS
61610000 MMA PRO PME SERVICES ADMIN			143		143	100.00
62260000 HONORAIRES COMPTABLE	945	3.54			945	
62270000 FRAIS D'ACTES	286	1.07	340		54	15.89
62570000 FRAIS RECEPTION	165	0.62			165	
62610000 FRAIS POSTAUX	6	0.02			6	
62620000 FRAIS TELECOM	8	0.03			8	
62700000 FRAIS BANCAIRES	272	1.02	180		92	50.91
62781000 FRAIS PAYPAL	4	0.02			4	
VALEUR AJOUTEE	23 607	88.50	664		24 271	NS
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	524	1.96	801		277	34.59
63512000 CFE	524	1.96	801		277	34.59
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	23 083	86.54	1 465		24 548	NS
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8	0.03			8	
75800000 PRODUITS GESTION COURANTE	8	0.03			8	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2	0.01			2	
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	2	0.01			2	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			148		148	100.00
68112000 DAP IMMOBILISATIONS CORPORELS			148		148	100.00
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 090	86.56	1 613		24 703	NS
PRODUITS FINANCIERS	2	0.01	1		1	142.11
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION	1	0.01	1		0	46.32
76600000 PRODUIT DE CHANGE	1	0.00			1	
CHARGES FINANCIERES	48	0.18			48	
66600000 PERTE DE CHANGE	48	0.18			48	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2024 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2023 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
RESULTAT COURANT	23 045	86.39	1 612		24 656	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS 77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS			6 111		6 111	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES 67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES			6 111		6 111	100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			2 682		2 682	100.00
IMPOT SUR LES BENEFICES 69510000 IS A PAYER	3 457	12.96	273		3 184	NS
RESULTAT NET	19 588	73.43	1 544		18 044	NS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102023	et clos le	30092024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime spécial de taxation au tonnage, art. 200-9 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					<input type="checkbox"/>

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:												Adresse du siège social:								
10 HOURS PER WEEK												250 CHEMINS DES OLIVIERS								
SIRET	4	9	9	6	5	7	8	7	2	0	0	0	2	8	34560 MONTBAZIN					
Adresse du principal établissement:												Ancienne adresse en cas de changement:								

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI).

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère

SIPET

B ACTIVITÉ

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	23 045	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	

Autres PV Imp

12th International MMW Seminar

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

E CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

11. COMPARATÍV INFORMATION

H COMPTABILITE INFORMATISEE

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des bâches fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:			
<i>Tél:</i>				<i>Tél:</i>			
<input type="checkbox"/> OGA/OMGA	<input type="checkbox"/> Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné: A E C M O T T I 1 6 4 R U E S I M O N E S I G N O R E T 3 4 0 7 0 M O N T P E L L I E R N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Date:	Lieu	MONTBAZIN	
				Qualité et nom du signataire:			
				Signature	MAROUANI FRANCINE FRANCOISE		

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2024

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j				
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)				
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)		Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	
			2	3					4
Mme TANDA ELIETTE CHARLOTTE 6 RUE DES ORMEAUX		200							
34430 ST JEAN DE VEDAS									
Mme TANDA ELIETTE CHARLOTTE 6 RUE DES ORMEAUX									
34430 ST JEAN DE VEDAS									
K DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS									
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)									
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)									
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À					0 %	15 %	19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Désignation de l'entreprise **10 HOURS PER WEEK** Néant *

Adresse de l'entreprise **250 CHEMINS DES OLIVIERS** 34560 MONTBAZIN

Numéro SIRET * **4 9 9 6 5 7 8 7 2 0 0 0 2 8** Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTE(S) 4)

RENOVIS

				Exercice N clos le 13 0092024	Exercice N-1 clos le 13 0092023
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISE	ACTIF CIRCULANT				
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
	Autres *	014	2 773	016	2 773
Immobilisations corporelles *		028	3 691	030	3 691
Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)	044	6 464	048	6 464
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
CRÉANCES	Créances (2)	068	3 757	070	3 757
	Autres * (3)	072	201	074	201
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	8 539	086	8 539
	Charges constatées d'avance *	092	236	094	236
	Total II	096	12 734	098	12 734
	Total général (I+II)	110	19 198	112	6 464
	PASSIF			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
PROPRIÉTÉS	Capital social ou individuel *			120	8 000
	Ecart de réévaluation			124	
	Réserve légale			126	
	Réserves réglementées*			130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131)	132	
	Report à nouveau			134	(40 764) (42 307)
	Résultat de l'exercice			136	19 588 1 544
	Subventions d'investissement			137	
	Provisions réglementées			140	
			Total I	142	(13 176) (32 764)
	Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTE(S) 4)	Emprunts et dettes assimilées			156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
	Fournisseurs et comptes rattachés			166	277
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	1 040)	172	4 818 881
	Comptes courants d'associés			173	20 815 31 952
	Autres dettes			175	
	Produits constatés d'avance			174	
			Total III	176	25 910 32 833
				180	12 734 70
			Total général (I + II + III)		
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an 195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * 182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice * 184

Désignation de l'entreprise 10 HOURS PER WEEK							Néant
A - RÉSULTAT COMPTABLE							Exercice N-1 clos le 30/09/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export	209		210			
Production vendue	biens et livraisons intracommunautaires	215		214			
	services *	217		218	26 674		
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
Production immobilisée *				224			
Subventions d'exploitation reçues				226			
Autres produits				230	8		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	26 682		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	3 067	664	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	524	801	
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255		254		148	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259		262	2		
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	3 592	1 613	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	23 090	(1 613)	
	Produits financiers (III)			280	2	1	
	Produits exceptionnels (IV)			290		6 111	
	Charges financières (V)			294	48		
	Charges exceptionnelle (VI)	347		300		2 682	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	348					
Réintégriations	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			306	3 457	273	
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		310	19 588	1 544	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			312	19 588	314	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			316			
	Provisions non déductibles *			318			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			322			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	324	3 457		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégriation)	330			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			251			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Entreprise nouvelles (44. sixties)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 tenthies)	127	997
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. octies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991	342
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
Déficits	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	23 045	354	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	

Désignation de l'entreprise : 10 HOURS PER WEEK

Néant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *				
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402			404		406					
	Autres	410	2 773	412			414		416	2 773	2 773			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422			424		426					
	Constructions	430		432			434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442			444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452			454		456					
	Matériel de transport	460		462			464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	3 691	472			474		476	3 691	3 691			
Immobilisations financières		480		482			484		486					
	TOTAL	490	6 464	492			494		496	6 464	6 464			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497			498		499					
	Autres immobilisations incorporelles	500	2 773	502			504		506	2 773				
	Terrains	510		512			514		516					
	Constructions	520		522			524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532			534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542			544		546					
	Matériel de transport	550		552			554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	3 691	562			564		566	3 691				
	TOTAL	570	6 464	572			574		576	6 464				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5									
	6	7	8	9	10									
Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values					
	①		②		③		④		Court terme *		Long terme			
1									19 % ⑥		15 % ou 12.8 % ⑦		0 % ⑧	
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589						
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations		590	583	594						
TOTAL				596		585	597	599						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 10 HOURS PER WEEKNéant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B **780**

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381				
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325				
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380				
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				
N° du centre de gestion agréé	388				
Montant de la TVA collectée	374		4 316		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378		425		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398				

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : 10 HOURS PER WEEK

30/09/2024

Détail des Autres Imputations

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 10 HOURS PER WEEK	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

Exercice ouvert le : 01/10/2023	et clos le : 30/09/2024	Durée en nombre de mois	1	2
---------------------------------	-------------------------	-------------------------	---	---

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I- Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	
-----------------------------	-------------------------------	-----	--

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD	

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
---	-----	--

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
--	-----	--	--------------------------------	-----	--

Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
---	-----	--

Période de référence	024		160	
----------------------	-----	--	-----	--

Date de cessation	186	
-------------------	-----	--

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD. S'Répartition des salariés et dans la notice n° 2023-NOT-SD-S Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

6

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 4

N° SIRET 4 9 9 6 5 7 8 7 2 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 10 HOURS PER WEEK

ADRESSE (voie) 250 CHEMINS DES OLIVIERS

CODE POSTAL 34560 VILLE MONTBAZIN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MMÉ pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Société à Responsabilité Limitée "10 HOURS PER WEEK"
Au capital de 8 000 €
Siège social : 250 chemin des Oliviers, 34560 MONTBAZIN
RCS MONTPELLIER 499 657 872

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 13 février 2025

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

En date du : 13 février 2025

Lieu : au siège social

L'an deux mille vingt-cinq,
Le treize février, à douze heures,
Les associés de la société "10 HOURS PER WEEK", SARL susvisée, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du gérant, Mme TANDA Eliette Charlotte, associée unique, résidant au 6 rue des Ormeaux, 34430 Saint-Jean-de-Védas.

Étaient présents ou représentés :

Mme TANDA Eliette Charlotte, détenant 100 % du capital social, soit 200 parts sociales.

Présidence :

Mme TANDA Eliette Charlotte assume la présidence et constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

1. Présentation des comptes annuels de l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024 ;
2. Approbation des comptes annuels ;
3. Affectation du résultat ;
4. Pouvoirs pour les formalités

1. Présentation des comptes annuels

Le Président présente les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2024, tels qu'établis par le cabinet Expert On Demand, faisant apparaître :

- Total du bilan : 12 734 €
- Chiffre d'affaires HT : 26 674 €

- Résultat net : bénéfice de 19 588 €

Les documents ont été transmis préalablement à l'associée unique.

2. Approbation des comptes

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de présentation des comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

3. Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 19 588 euros, de la manière suivante :

- en totalité au compte "report à nouveau", soit 19 588 €

Total : 19 588 €

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes par part sociale pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Avoirs fiscaux</u>
30/09/2023	0.00 €	0.00 €
30/09/2022	0.00 €	0.00 €
30/09/2021	0.00 €	0.00 €

4. Pouvoirs pour formalités

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités de dépôt et de publicité légales, notamment sur le guichet unique de l'INPI.

Fait à Montbazin, le 13/02/2025

En un seul exemplaire original.

Signature :



L'associée unique,
TANDA Eliette Charlotte